



Les points importants du Conseil communal du jeudi 25 juin 2020

ASBL Piscine Longchamp - Approbation du budget 2020

Avec l'impact de la situation actuelle sur la piscine, le budget présente une perte en recettes de plus de 200.000 € et une économie de plus ou moins du même montant vu le fait que le personnel est actuellement en chômage temporaire. *"En ce qui concerne la possibilité de rouvrir la piscine au 1^{er} juillet, aucune décision n'a encore été prise de manière ferme mais ouvrir en juillet-août nous ferait perdre 50.000 € par mois"*, a commenté Thibaud Wyngaard, Échevin des Sports (Ecolo) tout en précisant le souhait de rouvrir la piscine le plus rapidement possible. *"Nous devons faire la balance entre le coût pour la collectivité et le service qui pourra être offert"*. Du côté de l'opposition, si Marc Cools (Chef de groupe Uccle en Avant) comprend qu'il faut un délai pour être prêt, il souhaite que l'ouverture se fasse au moins au 1^{er} août et ne comprend pas la perte de 50.000 € par mois. Thibaud Wyngaard a fait observer qu'il y aurait une perte en recettes due à une réduction de 75 % du nombre de nageurs acceptés couplée au fait de devoir à nouveau assumer le salaire du personnel à 100 %. Emmanuel De Bock (Chef de groupe DéFI) s'est également dit étonné de cette perte mensuelle de 50.000 € et a insisté pour que tout soit mis en œuvre pour rouvrir la piscine alors que le CNS l'autorise. *"C'est le rôle de la Commune et c'est d'utilité sociale même s'il y a des pertes. Et ce serait aussi bien pour le personnel"*. L'Échevin a répondu que si la perte était raisonnable, le choix serait fait de rouvrir la piscine mais dans le cas contraire, un débat aurait lieu au sein des organes concernés. *"Je prends note que certains sont enclins à envisager que les cordons de la bourse soient déliés afin d'offrir à nouveau ce service à la population"*. La majorité s'est exprimée avec Michel Cohen (MR) qui a tenu à faire remarquer qu'il fallait aussi penser à bien définir les critères d'accès à la piscine afin de satisfaire un maximum de citoyens. *"Aucune décision ne doit être prise à la hâte"*. Thibaud Wyngaard a conclu que dès qu'il serait en possession de toutes les infos, tout sera correctement fait pour accueillir les Ucclois dans les meilleures conditions et le plus rapidement possible. Point approuvé à l'unanimité.

Complexe des Griottes - Remplacement du revêtement synthétique des deux terrains - Approbation du projet, de l'estimation et du mode de passation du marché

Ce projet a pour objectif de retirer du revêtement les billes de caoutchouc pour les remplacer par des billes de liège. Le terrain étant situé en bordure d'une zone classée Natura 2000, l'impact environnemental de ces billes est jugé comme étant très problématique. *"C'est pourquoi la Région bruxelloise a prévu un subside pour les Communes qui entreprendraient ce type de travaux. Nous avons donc répondu à l'appel"*, a précisé Jonathan Biermann, Échevin des Bâtiments (MR). Du côté de l'opposition, Bernard Hayette (Chef de groupe PS) a soulevé le fait que ce projet ne réglait pas les problèmes liés à la surexploitation de ce type d'aires de jeux 7j/7 et 24h/24, et a souhaité savoir

quelle mesure la Commune comptait prendre pour réduire la fréquentation des terrains et la propagation du bruit. *"Par ailleurs, les riverains se plaignent du flot d'incivilités dues aux footballeurs qui se garent sur les trottoirs et devant les portes de garage"*. Jonathan Biermann a tenu à faire remarquer que l'objectif ici n'était pas de modifier l'usage ou la fréquentation d'utilisation des terrains mais de répondre à la proposition de financement partiel de la Région pour un projet à objectif environnemental. Thibaud Wyngaard, Échevin des Sports (Ecolo), en a toutefois profité pour rappeler que les entraînements s'achevaient vers 21h-21h15; une mesure expressément prise pour limiter les nuisances en soirée vis-à-vis des riverains. *"Les occupations sur ces terrains répondent à un besoin très fort et nous refusons souvent des demandes d'occupation faites par d'autres clubs de foot"*. L'Échevin des Sports a également souligné que les abords des terrains avaient été verdurisés afin de recréer un écran entre les terrains et les habitations, qu'une réflexion était actuellement en cours pour mieux insonoriser la buvette et que plusieurs mesures avaient été prises pour éviter le stationnement sauvage. *"Il est par ailleurs prévu de mettre en place un organe de concertation entre le club et les riverains"*. Côté majorité, Pierrot Desmet (Chef de groupe Ecolo) a salué cette initiative qui permet de lutter contre la pollution générée par l'eau de pluie qui percole à travers ces billes de caoutchouc souvent chargées de produits très polluants. Point approuvé à l'unanimité.

Comptes 2019

Malgré une difficulté d'écriture comptable liée à un mali pension, le compte dégage toutefois un boni. *"Un lien n'a pas été fait entre deux logiciels, les montants ont bien été payés mais n'ont pas été impactés dans les comptes des dernières années. Ils doivent donc l'être en une fois, nous perdons donc un boni potentiel de plus de 7.900.000 €"*, a expliqué Valentine Delwart, Échevin des Finances (MR). Du côté de l'opposition, Marc Cools (Chef de groupe Uccle En Avant) a soulevé l'importance d'être attentif à ce compte pour le futur au vu de la réduction du boni. *"Il y a probablement d'autres charges de pension qui viendront en augmentation les années à venir. La Commune doit être très prudente dans sa gestion financière"*. Emmanuel De Bock (Chef de groupe DÉFI) a regretté que la difficulté d'écriture comptable n'ait pas été communiquée lors des débats budgétaires du mois de janvier alors que celle-ci était connue. *"Un élément d'appréciation qui aurait pu entrer en ligne de compte lors de nos interventions par rapport à l'élaboration du budget"*. Valentine Delwart a précisé qu'il y a quelques mois, l'ampleur du montant n'était pas connue et avait pu être identifiée grâce à un travail de fourmi. Côté majorité, Pierrot Desmet (Chef de groupe Ecolo) s'est dit satisfait que l'année puisse se clôturer avec un vrai boni totalement en phase avec la réalité. *"C'est vrai qu'il faut rester prudent pour pouvoir réaliser des économies dans le futur mais l'optimisme est de rigueur par rapport à des politiques novatrices, de sérieux bonis ont pu être dégagés"*. Diane Culer (Chef de groupe MR) a, quant à elle, pointé la gestion rigoureuse menée par l'Échevin des Finances et le Receveur communal. *"Nous nous réjouissons de constater que ce boni nous permet aujourd'hui de faire face aux conséquences de la crise sanitaire et aux dépenses qui en découlent"*. En plus de la gestion rigoureuse, Emmanuel De Bock a tenu à rappeler que l'équilibre des finances communales était aussi dû à l'augmentation de la dotation générale aux Communes de la Région bruxelloise et à l'augmentation du précompte immobilier. Valentine Delwart a fait observer que si le compte présentait un boni, cela était dû au fait que les coups durs avaient été provisionnés mais aussi et surtout à la contribution des Ucclois qui représente la moitié des recettes de la Commune. Point approuvé à l'unanimité.

Projet "Vélothèque - Fietsbib" - Convention de soutien financier

Ce point concerne la convention qui lie la Commune à l'ASBL Fietsbib pour financer une activité de prêt vélos qui ouvrira pour la première fois le 11 juillet. Du côté de la majorité, Michel Cohen (MR) a suggéré que l'accès à la vélothèque soit réservé aux couches sociales les plus défavorisées. Une suggestion partiellement partagée par Pierrot Desmet (Chef de groupe Ecolo) qui estime, qu'outre la vocation sociale, la vélothèque a aussi pour objectif de faire circuler des vélos plutôt que d'acheter inutilement un vélo pour 1 an ou 2. *"Au vu de la croissance d'un enfant, cela permet d'éviter le gaspillage. Mais la réflexion de privilégier les familles défavorisées est bien entendu intéressante"*. François Lambert-Limbosch, Échevin de l'Action Sociale (Ecolo) a confirmé que les préoccupations sociales et l'économie de ressources étaient bien considérées comme des aspects importants du projet mais que l'ASBL ne souhaitait pas faire de différence entre les publics afin d'éviter une concurrence de vélothèques d'une Commune à une autre. *"Je comprends leur argument mais nous pourrions avoir une discussion avec le CPAS pour permettre par exemple un accès facilité à la vélothèque, je trouve cela tout à fait justifié"*. Côté opposition, Emmanuel De Bock (Chef de groupe DéFI), partage la réflexion de Michel Cohen et trouve que celle-ci devrait être intégrée dans le cadre de l'octroi des primes vélos. *"C'est indubitablement un débat qui est lié"*. Point approuvé à l'unanimité.

Également à l'ordre du jour :

Programme triennal d'investissement 2019-2021, procédure de vente des véhicules communaux, concours poésie : approbation du règlement, ASBL La Ferme Rose : comptes et bilans année 2019 et budget 2020, Covid-19 : subside exceptionnel aux associations de commerçants pour un spot radio (engagement de la dépense)...